



New Brunswick | Conseil de la santé
Health Council | du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel



2024–2025





Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

100 Westmorland, Suite 120
Moncton, N.-B. E1C 0G1

Téléphone : 506 869-6870
Sans frais : 1 877 225-2521

Pour citer le présent document :
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick,
Rapport annuel 2024–2025

This publication is available
in English under the title:
New Brunswick Health Council,
2024–2025 Annual Report



Le 31 juillet 2025

L'Honorable John Dornan
Ministre de la Santé
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le ministre,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick pour notre dix-septième année financière ayant commencé le 1er avril 2024 et s'étant terminée le 31 mars 2025.

Le tout respectueusement soumis,

Madeleine Dubé
Vice-présidente

Le 31 juillet 2025

Madame Madeleine Dubé
Vice-présidente
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Madame,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick au cours de sa dix-septième année financière, soit 2024–2025..

Le tout respectueusement soumis,

Stéphane Robichaud
Chief Executive Officer



Table des **matières**



Mot de la vice-présidente et du directeur général.....	6
Mandat.....	7
Conseil.....	8
Équipe.....	9
Évaluation du rendement.....	10
Production des données.....	23
Plan provincial de la santé.....	25
Participation publique.....	25
Communications stratégiques.....	28
ANNEXE A : Rapport d'impact du CSNB 2024–2025	30
ANNEXE B : Rapport annuel en vertu de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public	31
ANNEXE C : États financiers 2024–2025	32



Mot de la vice-présidente et du directeur général

Nous avons le plaisir de vous présenter l'édition 2024–2025 du rapport annuel du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Son contenu offre un survol des accomplissements liés aux livrables de notre Plan d'affaires 2024–2025. Ces livrables ont été inspirés par notre mandat et le Plan provincial de la santé 2021.

Une présidence pour le Conseil fut finalement nommée en avril 2024, suivit de la nomination de 6 membres en septembre 2024. À la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement à l'automne de 2024, nous nous sommes aussi assurés de confirmer tout changement dans les priorités provinciales.

En collaboration avec les parties prenantes du système de santé et de soins de longue durée, capter un portrait clair de la santé de la population et de la qualité des services est toujours un défi. Nous avons constaté un accroissement dans l'usage de mesures de performances par les parties prenantes, toutefois une approche fragmentée représente un obstacle à une imputabilité efficace.

Une fois de plus, le CSNB a bénéficié de l'appui des citoyennes et citoyens envers ses sondages. Ces résultats sont très appréciés par ceux qui travaillent sur la planification et les politiques des services de santé. Nous remercions toutes les citoyennes et tous les citoyens qui ont pris le temps de répondre à nos sondages. Nous sommes également fiers du travail entrepris par les employés du CSNB et les membres du Conseil au cours de la dernière année.

Madeleine Dubé
Vice-présidente

Stéphane Robichaud
Directeur général



Mandat

La population du Nouveau-Brunswick a le droit de connaître les décisions prises, de faire partie du processus décisionnel et de connaître les résultats livrés par le système de santé et ses coûts. Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en :



engageant la population dans un dialogue significatif pour l'amélioration de la qualité des services de santé.



mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population et la qualité des services de santé.



informant la population sur l'état du rendement du système de santé.



recommandant des améliorations au ministre de la Santé.





Conseil



Membres

Rino Volpé

Président
Edmundston

Madeleine Dubé

Vice-présidente
Edmundston

Ann Collins

Fredericton

Celine Robichaud Trifts

Secrétaire-trésorière
Moncton

Lisa Snodgrass

Hampton

Joanna Martin

Dalhousie

Diane Carey

Tracadie

Comité de direction

Rino Volpé

Président

Madeleine Dubé

Vice-présidente

Celine Robichaud Trifts

Secrétaire-trésorière

Ann Collins

Membre

Équipe



Stéphane Robichaud

Directeur général

Brenda Bossé

Directrice exécutive,
Planification et
opérations
(*novembre 2024*)

Chef de projet

(*jusqu'à novembre, 2024*)

Reem Fayyad

Directrice exécutive,
Évaluation du
rendement

Nay O'Leary

Directrice exécutive,
Engagement du citoyen

Candide Ahouehome

Analyste en santé de
population
(*février 2025*)

Christina Amaral

Analyste, participation
publique
(*janvier 2025*)

Michel Arsenault

Gestionnaire, données
et analytique

Meriam Choukri

Adjointe administrative

Mariane Cullen

Adjointe administrative
de direction

Danielle Doucet

Analyste de recherche

Steve Langen

Analyste de données

Patricia Rosselet

Gestionnaire, analyse de
recherche en santé

Philippe Rousselle

Analyste d'information

Rana Sughayar

Analyste de recherche

Simon Potvin

Directeur exécutif,
Planification et
opérations
(*jusqu'à octobre, 2024*)

Karine LeBlanc Gagnon

Analyste d'information
(*jusqu'à septembre,
2024*)

Carolji Forgues

Spécialiste en
communication et
contenu numérique
(*jusqu'à mars, 2025*)



Évaluation du rendement



Sondage sur les soins à domicile, édition 2024

La collecte des données du Sondage sur les soins à domicile s'est terminée en juin 2024, avec la participation d'un total de 6 172 clientes et clients du Programme extra-mural et des Services de soutien à domicile.

Ce sondage papier et en ligne a permis de recueillir des commentaires sur l'accessibilité, la sécurité et l'expérience globale des soins. Les données recueillies dans le cadre de cette initiative informent

directement les citoyennes et citoyens et les décideuses et décideurs du système de santé, en soutenant les améliorations continues des services de soins à domicile et en contribuant à l'objectif plus large de renforcer le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick.

La publication des résultats est prévue pour le premier trimestre de l'année financière 2025–2026.

Livrable

État

Fin de la collecte des données — T1

Nous mènerons à terme la collecte des données, qui a débuté au cours de l'année financière précédente.

- › **Commentaires :** La collecte des données pour le Sondage sur les soins à domicile s'est terminée avec succès le 28 juin.



Terminé

Analyse et synthèse des données — T2-T3

Nous produirons et validerons tous les indicateurs, notamment l'emplacement géographique et les caractéristiques démographiques, qu'il nous faut pour préparer notre rapport public.

- › **Commentaires :** La validation des données a été effectuée pour tous les niveaux géographiques et démographiques pertinents.



Terminé

Production de connaissances — T3

À l'issue de l'analyse des résultats du sondage, nous formulerons des observations clés.

- **Commentaires :** Les résultats du sondage ont été analysés et des observations clés ont été formulées. Tout au long du processus, les parties prenantes ont été informées et les observations ont été validées. Les données administratives ont également été exploitées pour fournir une image plus complète de l'accès aux services de soins à domicile.



Terminé

Mobilisation des connaissances — T3

Nous déterminerons les personnes à qui nous devons adresser les observations corroborées et nos messages, choisirons les stratégies de communication appropriées et créerons du matériel à cette fin.

- **Commentaires :** Un large éventail de publics a été ciblé, notamment le grand public, les médias, les agences gouvernementales, les fournisseuses et fournisseurs de services de soins à domicile et les organisations à but non lucratif. Des stratégies adaptées ont été choisies pour atteindre et impliquer efficacement chaque groupe.



Terminé



Sondage sur les soins primaires, édition 2023

Le Sondage sur les soins primaires vise à mieux comprendre l'accès, l'utilisation et l'expérience des citoyennes et citoyens en ce qui concerne les services de soins primaires au Nouveau-Brunswick et dans leurs zones de santé. Grâce à ce sondage, le CSNB fournit des données annuelles permettant de surveiller l'état du système de soins primaires et d'en rendre compte.

L'édition 2023 du sondage a été menée d'octobre 2023 à janvier 2024, recueillant les commentaires par téléphone et en ligne de 5 010 Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois âgés de 18 ans et plus.

Principales observations :

- Au Nouveau-Brunswick, le pourcentage de citoyennes et citoyens qui ont une fournisseuse ou un fournisseur de soins de santé

primaires permanent continue de diminuer, passant de 93 % en 2017 à 79 % en 2023.

- Le pourcentage de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois qui ont pu consulter leur fournisseuse ou fournisseur de soins de santé primaires dans les cinq jours ne s'est pas amélioré par rapport à 2022, avec seulement 1 personne sur 3 qui a pu consulter sa fournisseuse ou son fournisseur dans les 5 jours.

Ces observations ont été rendues publiques le 18 juin par le biais d'un article publié sur notre site web, accompagné d'une campagne de promotion :

[Accès aux soins primaires au Nouveau-Brunswick](#)

Livrable

État

Analyse et synthèse des données — T1

Nous mettrons la dernière touche à la production et à la validation de tous les indicateurs, incluant l'emplacement géographique et les caractéristiques démographiques, qu'il nous faut pour préparer notre rapport public. Notre étude a débuté pendant la dernière année financière.

- › **Commentaires :** La validation des données a été effectuée pour tous les niveaux géographiques et démographiques pertinents.



Terminé

Production de connaissances — T1

À l'issue de l'analyse des résultats du sondage, nous formulerons des observations clés.

- › **Commentaires :** Les résultats du sondage ont été analysés et des observations clés ont été formulées. Des données provenant d'autres sources ont également été exploitées.



Terminé

Mobilisation des connaissances — T1

Nous déterminerons les personnes à qui nous devons adresser les observations corroborées et nos messages, choisirons les stratégies de communication appropriées et créerons du matériel à cette fin.

- › **Commentaires :** Un large éventail de publics a été ciblé, notamment le grand public, les médias, les agences gouvernementales, les régies régionales de la santé et les organisations à but non lucratif. Des stratégies adaptées ont été choisies pour atteindre et mobiliser efficacement chaque groupe.



Terminé

Rapports publics — T1

Nous communiquerons aux publics cibles nos principales observations ainsi que les résultats du sondage.

- › **Commentaires :** Les messages clés ont été diffusés avec succès par le biais de divers canaux, notamment des mises à jour du site web, la publication d'articles, des communiqués de presse, des notes d'information aux parties prenantes, des bulletins d'information et une campagne dans les médias sociaux.



Terminé

Sondage sur les soins primaires, édition 2024

En 2024, le CSNB a lancé la phase de collecte de données pour la plus récente édition de son Sondage sur les soins primaires, qui recueille les commentaires des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois sur leurs expériences en matière d'accès et d'utilisation des services

de soins primaires. Cet effort continu permet de s'assurer que des données annuelles au niveau de la population continuent d'éclairer la surveillance du système de santé et la planification future au niveau de la province et des zones de santé.

Livrable

État

Planification et préparation technique — T1-T2

Nous évaluerons les leçons apprises tirés des sondages précédents, dresserons un plan de projet assorti de la stratégie et d'un échéancier, réviserons le questionnaire, préparerons l'échantillonnage et sélectionnerons une firme de recherche.

- › **Commentaires :** Le questionnaire a été revu et validé avec les parties prenantes. La firme de recherche Advanis a été sélectionné pour mener le sondage.



Terminé

Collecte des données — T3-T4

Nous réaliserons l'édition 2024 du Sondage sur les soins primaires après avoir mené les consultations nécessaires auprès des parties prenantes.

- › **Commentaires :** La collecte des données a commencé le 1^{er} octobre 2024 et s'est poursuivie jusqu'en janvier 2025. 5 322 citoyennes et citoyens ont participé.



Terminé

Campagne publicitaire — T3

Nous ferons la promotion de l'édition 2024 du sondage.

- › **Commentaires :** Une campagne de promotion a été mise en œuvre, comprenant des annonces dans les journaux, une campagne ciblée dans les médias sociaux et des mises à jour du site web pour encourager la participation au sondage.



Terminé

Analyse et synthèse des données — T4

Nous amorcerons la production et la validation de tous les indicateurs, notamment l'emplacement géographique et les caractéristiques démographiques, qu'il nous faut pour préparer notre rapport public. Cette étude se poursuivra pendant la prochaine année financière.

- › **Commentaires :** L'analyse et la validation des données préliminaires ont été réalisées comme prévu.



Terminé

Production de connaissances — T4

Nous commencerons l'analyse des résultats du sondage et l'élaboration des principales observations. Cette analyse se poursuivra pendant la prochaine année financière.

- › **Commentaires :** L'analyse a été complétée et des réunions avec les parties prenantes ont été planifiées pour le début de l'année financière à venir afin de soutenir l'élaboration de messages clés.



Terminé



Sondage sur les soins hospitaliers aigus, édition 2023

Tous les trois ans, le CSNB mène le Sondage sur les soins hospitaliers aigus afin de recueillir les commentaires des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois (âgés de plus de 18 ans) qui ont reçu des soins médicaux, chirurgicaux ou de maternité en milieu hospitalier. Ce sondage papier et en ligne évalue les expériences des patientes et patients dans des domaines clés : accessibilité, justesse, efficacité, sécurité et qualité globale des soins.

L'édition 2023 s'est déroulée de juin à novembre 2023 et a été complétée par 4 719 participantes et participants éligibles. Les résultats ont été publiés le 29 octobre 2024.

Observations principales :

- Six facteurs clés, ou facteurs décisifs influencent grandement l'expérience globale du patient lors d'un séjour à l'hôpital au Nouveau-Brunswick.
- Des efforts sont nécessaires pour chacun des six facteurs afin d'améliorer l'expérience globale du

patient. De plus, certains facteurs spécifiques aux soins centrés sur le patient requièrent une attention particulière.

- En ce qui concerne les six facteurs clés qui influencent l'expérience des patientes et patients, la zone 4 semble présenter de meilleurs résultats que la moyenne provinciale, tandis que la zone 5 affiche des résultats moins satisfaisants.
- En général, l'expérience globale des patientes et patients varie selon le type de soins reçus : soins chirurgicaux, soins de maternité ou soins médicaux.

Afin de sensibiliser le public et de renforcer la responsabilité du système, le CSNB a publié les résultats par le biais d'un article sur le web, d'une campagne dans les médias sociaux et d'une communication ciblée avec les parties prenantes :

[Les expériences des patient·e·s avec les soins hospitaliers au N.-B. | Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick](#)

Livrable

État

Analyse et synthèse des données — T1

Nous finaliserons la production et la validation de tous les indicateurs nécessaires à notre rapport public, qui comprend des résultats aux niveaux géographique et démographique. Ce travail a commencé au cours de l'exercice précédent.

- › **Commentaires :** La validation des données a été effectuée pour tous les niveaux géographiques et démographiques pertinents. Une méthode de pondération a été utilisée pour la première fois.



Terminé

Production de connaissances — T1

À l'issue de l'analyse des résultats du sondage, nous formulerons des observations clés.

- › **Commentaires :** Les résultats du sondage ont été analysés et des observations clés ont été formulées. Tout au long du processus, les parties prenantes ont été tenues informées et les observations ont été validées.



Terminé

Mobilisation des connaissances — T1

Nous déterminerons les personnes à qui nous devons adresser les observations corroborées et nos messages, choisirons les stratégies de communication appropriées et créerons du matériel à cette fin.

- › **Commentaires :** Divers publics ont été ciblés, notamment le grand public, les médias, les agences gouvernementales et les régies régionales de la santé. Des stratégies adaptées ont été mises en œuvre pour atteindre et mobiliser efficacement chaque groupe.



Terminé

Rapports publics — T3

Nous communiquerons aux publics cibles nos principales observations ainsi que les résultats du sondage.

- › **Commentaires :** Les messages clés ont été diffusés avec succès par le biais de divers canaux, notamment des mises à jour du site web, la publication d'un article, des communiqués de presse, des notes d'information aux parties prenantes, des bulletins d'information et une campagne dans les médias sociaux.



Terminé



Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves – Maternelle à 12^e année, édition 2023–2024

Le Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves du Nouveau-Brunswick fournit des renseignements précieux sur le mieux-être des élèves de la province. Cette collaboration entre le ministère de la Santé - Santé publique et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance permet de recueillir des informations importantes sur le développement social et affectif des élèves, leur santé mentale et physique, leur consommation d'alcool et d'autres drogues ainsi que leurs expériences à l'école et dans la communauté.

Le sondage en ligne comprend trois volets distincts, chacun adapté à un groupe spécifique :

- les élèves des 4^e et 5^e années
- Élèves de la 6^e à la 12^e année
- Parents d'élèves de la maternelle à la 5^e année

Les données recueillies dans le cadre de ces sondages jouent un rôle clé dans les rapports sur la santé de la population, tant au niveau des communautés que des zones de santé, et permettent d'orienter les politiques et les programmes en faveur de la santé et du mieux-être des élèves.

Plus de 70 000 participantes et participants, dont des parents/tutrices et tuteurs d'élèves de la maternelle à la 5^e année (7 200), des élèves de la 4^e à

la 5^e année (14 993) et des élèves de la 6^e à la 12^e année (48 103), ont contribué à l'édition 2023–2024 du sondage. Un article et une campagne de promotion ont été publiés le 5 novembre 2024.

Santé mentale des jeunes du Nouveau-Brunswick | Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

Les principales observations sont les suivantes :

- Après des années de déclin, la santé mentale des jeunes semble montrer certains signes d'amélioration en ce qui concerne les niveaux de résilience, de santé psychologique et de symptômes d'anxiété ou de dépression.
- Une relation existe entre certains facteurs de protection et de risque et la santé mentale des jeunes, selon l'analyse des résultats du Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves du N.-B. Ces résultats sont cohérents avec la littérature de recherche.
- Les communautés du CSNB qui obtiennent de meilleurs résultats pour les principaux facteurs de protection et de risque affichent également de meilleurs résultats en matière de santé mentale des jeunes.

Production de connaissances — T1-T2

À l'issue de l'analyse des résultats, nous formulerons des observations clés.

- › **Commentaires :** Les résultats du sondage ont été analysés et discutés avec les parties prenantes, et des observations clés ont été formulées avec succès.



Terminé

Mobilisation des connaissances — T1-T2

Nous déterminerons les personnes à qui nous devons adresser les observations corroborées et nos messages, choisirons les stratégies de communication appropriées et créerons du matériel à cette fin.

- › **Commentaires :** Un large éventail de publics a été ciblé, notamment le grand public, les médias, les agences gouvernementales, les écoles, les districts et les organisations à but non lucratif. Des stratégies adaptées ont été mises en œuvre pour atteindre et mobiliser efficacement chaque groupe.



Terminé

Rapports publics — T3

Nous communiquerons aux publics cibles nos principales observations ainsi que les résultats du sondage.

- › **Commentaires :** Les messages clés ont été diffusés avec succès par le biais de divers canaux, notamment des mises à jour du site web, la publication d'un article, un communiqué de presse, une note d'information aux parties prenantes, des bulletins d'information et une campagne dans les médias sociaux.



Terminé

Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves – Maternelle à 12^e année, édition 2024–2025

Livrable

État

Planification et préparation technique — T1-T2

Nous évaluerons les leçons apprises tirés des sondages précédents, dialoguerons avec les parties prenantes afin de choisir les thèmes et de réviser le questionnaire, préparerons l'échantillonnage et sélectionnerons une firme de recherche avec laquelle nous collaborerons.

- › **Commentaires :** Le questionnaire a été revu et validé avec les parties prenantes. La firme de recherche CCI a été sélectionné pour mener le sondage.



Terminé

Collecte des données — T3

Nous mènerons le Sondage sur le mieux-être et le milieu d'apprentissage des élèves à l'automne 2024, en ciblant les élèves de la 4^e à la 12^e année et les parents d'élèves de la maternelle à la 5^e année.

- › **Commentaires :** La période de collecte des données s'est déroulée du 1^{er} au 29 novembre. Plus de 68 000 élèves et parents ont participé.



Terminé

Campagne publicitaire — T3

Nous allons promouvoir la collecte de données pour l'édition 2024–2025.

- › **Commentaires :** Une campagne de promotion a été mise en œuvre avec l'aide de partenaires stratégiques tels que les districts scolaires et les écoles, ainsi qu'une campagne ciblée dans les médias sociaux et des mises à jour du site web pour encourager la participation au sondage.



Terminé

Analyse et synthèse des données — T3-T4

Nous produirons et validerons tous les indicateurs, notamment l'emplacement géographique et les caractéristiques démographiques, qu'il nous faut pour préparer notre rapport pour les écoles et le public.

- › **Commentaires :** La validation des données a été effectuée pour tous les niveaux géographiques et démographiques pertinents.



Terminé

Rapports pour les écoles — T4

Nous préparerons les indicateurs et enverrons les rapports aux écoles participantes.

- › **Commentaires :** Les rapports des écoles participantes ont été envoyés le 25 mars.



Terminé



Sondage sur la santé de la population, édition 2025

Le Sondage sur la santé de la population invite les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois âgés de 18 ans et plus à partager leurs expériences et perspectives sur leur santé. Les informations recueillies

permettent de mieux comprendre la santé de la population et de mettre en évidence les besoins et les besoins non satisfaits au sein des communautés de la province.

Livrable

État

Planification et préparation technique — T1-T4

Nous élaborerons une stratégie à long terme afin de garantir une approche durable, efficiente et efficace pour la collecte et la communication des données relatives à la santé de la population et à l'expérience en matière de soins de santé primaires à l'échelle communautaire.

- › **Commentaires :** La méthodologie du sondage a été revue et il a été décidé de commencer par un envoi massif d'une carte postale encourageant la participation en ligne, suivi d'un échantillonnage par téléphone, avec des quotas identifiés pour les 33 communautés. Un nouveau questionnaire a été élaboré, axé sur la santé de la population, à la suite d'une analyse documentaire, d'une analyse de l'environnement et de l'engagement des parties prenantes. Un appel d'offres a été lancé et la firme de recherche Advanis Inc. a été sélectionné. À la mi-mars, des cartes postales ont été envoyées à toutes les résidences du Nouveau-Brunswick.



Terminé



Production des données



Livrable

État

Analyse des limites géographiques

Janvier 2023 marquait l'entrée en vigueur de la réforme de la gouvernance locale, qui modifie les limites géographiques des administrations locales dans l'ensemble de la province. La même année, les limites des zones de santé ont été modifiées dans les lois provinciales. Cette année, nous évaluerons les répercussions de ces changements sur les limites des zones de santé et des communautés du CSNB.

- › **Commentaires :** Le CSNB a mené des consultations auprès des deux régies régionales de la santé afin d'évaluer l'impact des changements de limites de 2023 et de déterminer si les limites proposées par le CSNB - qui reflètent l'endroit où les gens accèdent aux services de santé - demeurent appropriées et acceptables.

Des discussions initiales ont également eu lieu avec le Conseil du Trésor, et une analyse interne est en cours pour évaluer toutes les implications de ces changements sur les limites des communautés et des zones de santé du CSNB.



En cours

Évaluation et rapport stratégiques sur la qualité des services de santé

Pour assurer la production d'observations stratégiques relatives à la qualité des services de santé, le CSNB collaborera avec ses parties prenantes pour trouver les indicateurs les plus significatifs et pertinents pour guider les décisions. Ceci mènera à un ensemble révisé d'indicateurs permettant de faire rapport sur la qualité des services de santé.

- › **Commentaires :** Le CSNB a produit des tableaux de données sur la qualité des services de santé, offrant une vision plus stratégique et plus complète du rendement du système de santé de la province.



Terminé

L'élaboration de ces nouveaux tableaux de données donne suite à un processus de collaboration au cours duquel le CSNB a travaillé avec les parties prenantes pour aligner et affiner la mesure de la qualité des services de santé. Le résultat est un ensemble d'indicateurs de base conçus pour mieux informer les citoyennes et citoyens, les intervenantes et intervenants et les décideuses et décideurs à travers le Nouveau-Brunswick. La publication de ce contenu est prévue pour le premier trimestre de l'année financière 2025-2026.

Évaluation et rapport sur les ressources humaines en soins primaires

Le CSNB rendra compte des conclusions tirées de l'exercice en 2023-2024 sur l'évaluation des ressources humaines en soins primaires, et s'appuiera sur les résultats du projet pour produire des indicateurs, des mesures et des observations stratégiques sur le nombre et la répartition des médecins de famille au Nouveau-Brunswick.

- **Commentaires :** Le CSNB a travaillé avec une consultante pour évaluer la situation des sources de données existantes pour l'information sur les ressources humaines en soins primaires (en commençant par les médecins de famille). Un rapport a été préparé avec les leçons apprises sur les défis actuels et les recommandations pour les aborder, afin de permettre au système de produire des indicateurs et des mesures fiables sur le nombre et la répartition des médecins de famille au Nouveau-Brunswick. Le rapport sera partagé avec les parties prenantes afin de le valider et de favoriser des discussions éclairées.



En cours

Plan provincial de la santé

Le CSNB a le mandat de rendre compte publiquement du rendement du système de santé. Dans le cadre de ses obligations en matière de

communication publique, le CSNB a publié des rapports de progrès sur le statut des domaines d'action du Plan provincial de la santé.

Livrable

État

Rapport de l'état des résultats du plan provincial de la santé

Nous rendrons compte publiquement de l'état des résultats définis dans le plan provincial de la santé.

- › **Commentaires :** Des mises à jour trimestrielles sur le progrès des travaux ont été publiées sur le site Web du CSNB.



Terminé

Participation publique

Cette année, le CSNB a peaufiné son approche de l'engagement citoyen, passant d'initiatives ponctuelles à des mécanismes à plus long terme et à des stratégies basées sur les zones. Nous avons commencé par recenser les efforts d'engagement existants, en identifiant les participantes et participants clés et en analysant les pratiques émergentes afin d'éclairer les travaux futurs.

Reconnaissant la diversité de la province, nous avons proposé une approche progressive en nous concentrant sur deux zones de santé

par an. Nous avons choisi les zones 3 et 4 pour 2025–2026. Les premières réunions organisées cette année avec les parties prenantes provinciales et locales ont permis d'obtenir des informations précieuses sur les réalités régionales et ont contribué à définir notre orientation.

Recueillir des histoires - comprendre les personnes qui se cachent derrière les chiffres - est un élément essentiel de l'engagement. Cependant, nous pouvons faire plus pour les participantes et participants : nous pouvons aussi leur offrir des

informations tirées de notre propre analyse et faire remonter leurs voix vers le système de santé. Cet échange à double sens met l'accent sur la réciprocité et renforce notre rôle de pont neutre entre le public et les décideuses et décideurs.

À l'avenir, nous continuerons à rencontrer les parties prenantes de la province et des zones de santé. Ces conversations nous aident à comprendre les réalités régionales et à affiner notre stratégie.

Livrable

État

Analyse du paysage de la participation publique — T2

Nous effectuerons une analyse des initiatives d'engagement citoyen existantes au sein des organisations de services de santé et des parties prenantes communautaires. Cette analyse inclura des projets qui sont en cours et à venir, ainsi que les facteurs environnementaux tels que le Plan provincial de la santé et les nouvelles responsabilités des commissions de services régionaux.

- › **Commentaires :** D'avril à septembre 2024, l'équipe de participation publique du CSNB a tenu des réunions avec les équipes d'engagement de Vitalité, d'Horizon et du ministère de la Santé pour commencer à comprendre cet environnement. Les discussions se sont poursuivies en 2025 et comprenaient l'ajout des commissions de services régionaux et de certaines organisations locales dont le travail comporte une composante d'engagement communautaire. Ces conversations ont mis en lumière la mosaïque de stratégies d'engagement existantes dans la province, ainsi qu'une conviction commune d'impliquer les citoyennes et citoyens dans l'amélioration des soins de santé.



Terminé

Identification d'occasions de participation publique — T3

En se basant sur les résultats de notre analyse du paysage de la participation publique, ainsi que sur nos données de sondages, nos observations clés et nos mesures de la qualité des services, nous identifierons des occasions stratégiques d'engagement citoyen.

- **Commentaires :** À partir de l'automne 2024, nous avons compilé les leçons tirées des réunions des parties prenantes pour proposer une approche d'engagement par zone (deux zones par exercice, une pour Horizon et une pour Vitalité) fondée sur le partage des connaissances dans les deux sens (nous partageons les informations dont nous disposons, et les citoyennes et citoyens partagent leurs expériences et leurs besoins non satisfaits). Cette approche a été présentée au Conseil en janvier 2025 et a reçu son approbation. Nous avons commencé à partager l'approche avec les parties prenantes de la zone 3 afin d'obtenir leurs réactions et leurs suggestions sur la meilleure façon de la mettre en œuvre dans la zone, ainsi que de recueillir les meilleures pratiques d'un éventail d'organisations qui travaillent sur la qualité de la santé et l'engagement du public. Parmi les points saillants, citons l'importance de la transparence, de l'établissement de relations et du suivi pour que le travail d'engagement communautaire soit couronné de succès.



En cours

Mise en œuvre d'une initiative de participation publique — T4

Après avoir identifié une initiative, nous choisirons l'approche d'engagement et organiserons des séances avec les citoyens.

- **Commentaires :** En 2024–2025, notre équipe a donné la priorité à l'affinement de notre stratégie d'engagement citoyen sur la base des réalités provinciales, des meilleures pratiques et des conclusions tirées des conversations avec les parties prenantes. En 2025–2026, nous mettons cette stratégie en pratique en commençant à établir des relations avec les dirigeants communautaires des zones, en nous informant de leurs réalités et de leurs priorités, et en décidant ensuite de la meilleure façon de les impliquer. Une fois que nous serons convaincus - non seulement nous, mais aussi les communautés concernées - que notre approche est significative et réalisable, les initiatives suivront, dans le cadre desquelles nous engagerons les citoyennes et citoyens dans un dialogue en vue d'améliorer la qualité des services de santé et de soins de longue durée.



En cours

Communications stratégiques



Cette année, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick a continué à renforcer ses communications afin d'informer et d'engager efficacement les citoyennes et citoyens et les parties prenantes, ce qui est essentiel à la réalisation de notre mandat.

Guidés par notre cadre stratégique de communication, nous avons épuré la façon dont nous planifions et diffusons l'information sur toutes les plateformes, en veillant à ce que les messages soient clairs, ciblés et percutants.

Nous avons lancé un exercice de cartographie des parties prenantes afin de mieux comprendre et gérer nos relations et avons commencé à explorer des outils pour soutenir ce

travail. Grâce à des communiqués de presse, des campagnes dans les médias sociaux et des événements communautaires, nous avons élargi notre champ d'action et encouragé le dialogue sur le rendement du système de santé. De plus, nous étudions des systèmes efficaces pour gérer les informations relatives aux parties prenantes et renforcer l'engagement continu.

Cette approche multicanale permet aux parties prenantes d'utiliser nos données pour susciter des changements positifs et renforce notre engagement en faveur de la transparence et de la participation citoyenne. (Voir l'annexe A : Rapport d'impact 2024–2025.)

Livrable

État

Mise en œuvre du cadre de communication stratégique – En cours

Au cours des deux dernières années, le CSNB a élaboré un cadre de communication stratégique. Au cours de l'année à venir, le CSNB intégrera les différentes stratégies décrites dans ce cadre à travers ses plateformes et activités de communication, y compris les médias sociaux, le site Web et le bulletin mensuel.

- › **Commentaires :** Le cadre stratégique de communication est devenu un élément essentiel de notre approche en matière de communication. Il guide désormais la planification et l'exécution de chaque communication, en nous aidant à adapter nos messages et nos stratégies de sensibilisation pour un engagement maximal et une diffusion efficace sur toutes les plateformes.



En cours

Élaboration d'une stratégie visant les parties prenantes — T4

Le CSNB s'engage à entretenir des relations solides avec une large gamme de parties prenantes. Afin d'améliorer la communication, l'engagement et la collaboration, nous procéderons à une analyse des parties prenantes. Ce processus consistera à identifier les individus, groupes, communautés, organisations et partenaires du système de santé clé, en les classant en fonction de leurs interactions avec notre travail et de leurs domaines d'intérêt. En comprenant les perspectives et besoins de nos parties prenantes, nous pourrions adapter plus efficacement nos stratégies et initiatives de communication.

- › **Commentaires :** Nous avons entamé un exercice de cartographie des parties prenantes qui se poursuivra l'année prochaine, dans le but de classer les parties prenantes en fonction de leur rôle et de leur niveau d'engagement dans notre travail. Ce processus nous aidera à mieux aligner nos efforts de sensibilisation et d'établissement de relations.



En cours

RAPPORT D'IMPACT DU CSNB 2024-2025

LE CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ENGAGE la population dans un dialogue significatif dans le but d'améliorer la qualité des services de santé.

ÉVALUE la santé de la population et la qualité des services en santé.

INFORME la population sur le rendement de notre système de santé.

RECOMMANDE des améliorations au ministre de la Santé.

SONDAGES MENÉS



SOINS À DOMICILE



SOINS PRIMAIRES



MIEUX-ÊTRE ET MILIEU D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES



SANTÉ DE LA POPULATION

PUBLICATIONS



SANTÉ MENTALE ET UTILISATION DES SUBSTANCES CHEZ LES JEUNES



SOINS AIGUS



SOINS PRIMAIRES



79 494
Néo-Brunswickois-es ont été sondé-e-s!

NOTRE PORTÉE

LE CSNB DANS L'ACTUALITÉ



LE CSNB SUR LES MÉDIAS SOCIAUX



CSNB.CA

VISITEUR-SE-S **139 000**

SESSIONS **350 000**

Rapport annuel en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*



Il me fait plaisir de présenter le rapport annuel relatif à la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public pour les activités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick au cours de sa dix-septième année financière, soit 2024–2025.

L'article 3 de la Loi s'applique aux actes répréhensibles suivants commis au sein des services publics ou à l'égard de ceux-ci :

- a. les actions ou les omissions constituant une infraction à une loi de l'Assemblée législative, à une loi fédérale ou à un règlement établi sous leur régime
- b. le fait de causer, par action ou par omission, un risque grave et précis pour la vie, la santé ou la sécurité des personnes ou pour l'environnement, à l'exception du risque inhérent à l'exercice des attributions d'un employé
- c. les cas graves de mauvaise gestion, y compris la mauvaise gestion des fonds ou des biens publics
- d. le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre l'un des actes répréhensibles visés aux alinéas a) à c)

Conformément à l'article 18 : Rapport concernant les divulgations de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public, nous confirmons que le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible. Conséquemment, aucune enquête ne s'est avérée nécessaire.

Le tout respectueusement soumis,



Stéphane Robichaud
Directeur général

États financiers 2024–2025



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

De plus, les chiffres de budget sont présentés pour fins de comparaison et n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen. Conséquemment, nous n'exprimons aucune opinion sur les chiffres de budget.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Bourque Richard Boutot

**Bourque Richard Boutot P.C. Inc.
Comptables professionnels agréés**

Dieppe (Nouveau-Brunswick)
Le 23 juin 2025

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Budget	2025	2024
Produits			
Subventions - Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick	2 932 800 \$	2 666 579 \$	2 386 799 \$
Autres revenus (annexe A)	-	13 234	359 054
	<u>2 932 800</u>	<u>2 679 813</u>	<u>2 745 853</u>
Charges			
Dépenses administratives	90 260	88 756	69 699
Conseil d'administration	72 000	86 632	23 595
Charge de communication	307 000	289 849	230 702
Ressources humaines	1 793 000	1 656 176	1 805 469
Dépenses d'opérations	44 460	50 450	29 013
Recherche et Consultation	626 080	507 950	587 375
	<u>2 932 800</u>	<u>2 679 813</u>	<u>2 745 853</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

1. Statut et nature des activités

Le Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (le Conseil) a été créé le 1er septembre 2008 sous la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé et est considéré être un organisme gouvernemental. Ses objectifs sont de promouvoir et d'améliorer le rendement du système de santé au Nouveau-Brunswick.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

Les revenus sont reconnus selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure que les dépenses faisant l'objet de subventions sont encourues. Tout montant reçu qui excède les dépenses inscrites est comptabilisé comme revenu reporté.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises à l'aide de subventions et dont le coût est moins de 100 000\$ sont entièrement amorties dans l'année d'acquisition selon les directives du gouvernement. Les immobilisations de plus de 100 000\$ sont capitalisées et amorties selon leur durée de vie utile.

3. Régime de pension à prestations déterminés

Le Conseil, via un régime inter-employeur parrainé par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. Les charges de retraite de l'exercice s'élève à 161 292\$ (178 459\$ en 2023)

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick est le gestionnaire de portefeuille des avoirs de retraite des participants aux régimes de pension des services publics.

4. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

5. Éventualité

Le Conseil n'a pas de couverture d'assurance. Sa majesté la Reine du chef de la province a assumé la responsabilité de l'intérêt et des risques du Conseil tel que permis dans la Loi créant le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé.

6. Dépendance économique

Le Conseil est presque entièrement financé par le Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

CONSEIL DE LA SANTÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2025

	Budget	2025	2024
Annexe A - Autres revenus			
Services aux Autochtones Canada	- \$	13 234 \$	66 803 \$
Santé publique	-	-	292 251
	- \$	13 234 \$	359 054 \$



New Brunswick
Health Council | Conseil de la santé
du Nouveau-Brunswick

100 Westmorland, Suite 120
Moncton, N.-B. E1C 0G1

Téléphone: 506 869-6870
Sans frais: 1 877 225-2521